

## **Business/voyage d'affaires court séjour**

*(Participation à des réunions, signature de contrats, étude de marché etc.)*

Veillez noter que :

- Les documents soumis ne seront pas retournés en dehors du passeport.
- L'étude de la demande prend environ cinq (5) jours ouvrables.
- L'Ambassade peut demander des documents supplémentaires au cas par cas.
- Le demandeur de visa est prié de présenter une pièce d'identité différente du passeport.

### **A) Documents à fournir par le demandeur de visa**

- ① Passeport valide
- ② Formulaire de demande de visa \*
- ③ 1 Photo (Format passeport)
- ④ Programme de voyage
- ⑤ Preuve de fonds suffisant pour couvrir le voyage
- ⑥ Attestation d'emploi
- ⑦ Carte de séjour valide (pour les nationalités autre que le Gabon, la Guinée-équatoriale et São Tomé-et-Príncipe)

### **B) Documents à fournir par l'invitant/garant au Japon**

- ⑧ Lettre d'invitation \*
- ⑨ Liste des demandeurs de visa (dans le cas de plusieurs personnes) \*
- ⑩ Programme du séjour \*

### **C) Documents à fournir par le garant au Japon s'il prend le voyage en charge**

- ⑪ Lettre de garantie \*
- ⑫ 1 copie certifiée du registre d'immatriculation ou informations sur l'entreprise/organisation \*

Pour plus d'informations et pour télécharger un modèle des documents \*,  
veuillez consulter le site suivant :

[https://www.mofa.go.jp/j\\_info/visit/visa/index.html](https://www.mofa.go.jp/j_info/visit/visa/index.html)